

## GEDOELSTIA CRISTATA nov. gen. nov. sp.

CESTRIDE PARASITE DE *BUBALIS LICHTENSTEINI*  
AU KATANGA

PAR

les D<sup>rs</sup> J. RODHAIN et J. BEQUAERT

(Mission scientifique du Katanga).

---

Dans le volume I, fascicule 3, de cette « Revue » (1912, p. 365), nous avons décrit deux Cestres nouveaux du Potamochère et de l'Antilope chevaline; depuis lors, nous avons pu recueillir de nouveaux matériaux d'étude pour ce groupe intéressant de Diptères, qui nous ont permis de retracer le cycle évolutif d'une espèce encore inconnue, parasite cavicole de l'Antilope « Hartebeest » (*Bubalis Lichtensteini* PETERS), au Katanga. Nous avons en outre obtenu d'éclosion le ♂ encore inédit de notre *Cestrus aureo-argentatus*. L'étude de notre Cestre de *Bubalis* nous ayant amenés à créer pour cette espèce un genre nouveau, nous avons cru utile d'ajouter à notre travail une courte revision des *Cestrinae cavicolae* décrites jusqu'ici.

Il n'est pas douteux que de nombreux Cestrides parasites de Mammifères soient encore à découvrir en Afrique; aussi engageons-nous vivement tous ceux qui ont l'occasion d'examiner le gros gibier à s'occuper de la recherche des larves et de l'éducation des monches.

I. — ŒSTRIDE DE *Bubalis Lichtensteini* PETERS.

L'Antilope dite « Hartebeest », très commune au Katanga, y appartient toujours à l'espèce *Bubalis Lichtensteini* PETERS. On y rencontre chez presque tous les individus de nombreuses larves d'Œstrides logées dans les cavités osseuses des sinus frontaux; ces parasites semblent toutefois appartenir à plusieurs espèces différentes : M. GEDOELST a décrit récemment, sous le nom d'*Œstrus Macdonaldi*, une larve recueillie chez ce *Bubalis* dans la région du Luapula<sup>(1)</sup>. La majeure partie de nos larves appartiennent à l'espèce que nous décrivons ici sous le nom de *Gedoelstia cristata*; mais, à côté d'elles, nous avons trouvé deux exemplaires d'une autre espèce, probablement encore inédite, que nous avons remis pour étude à M. le Prof<sup>r</sup> GEDOELST. BLANCHARD a déjà décrit une larve d'Œstride, différente de celles qui précèdent et trouvée chez *Bubalis Lichtensteini* dans la région du Zambèze<sup>(2)</sup>. Nous connaîtrions ainsi à l'heure actuelle quatre espèces d'Œstres cavicoles chez cette seule espèce d'Antilope! Enfin, d'après H. KING<sup>(3)</sup>, les larves d'*Œstrus variolosus* Lw. vivraient dans les sinus des os du crâne d'un *Bubalis* de la région du Haut-Nil, qui est vraisemblablement une autre Antilope que la nôtre; et BRAUER signale deux larves cavicoles différentes chez *Bubalis Cokei* GÜNTHER<sup>(4)</sup>.

Nous avons eu à notre disposition, pour l'étude de l'espèce que nous décrivons ici, de nombreuses larves arrivées au second et au troisième stade, des dépouilles de pupes et d'autres pupes non écloses, ainsi que trois mouches adultes obtenues d'éclosion. L'examen attentif de ces matériaux nous a montré que nous pouvions difficilement faire rentrer notre espèce dans un des genres

---

<sup>(1)</sup> L. GEDOELST, Contribution à la faune des (Œstrides du Congo belge. (*Revue zool. afric.*, I, 1912, fasc. 3, pp. 426-432.)

<sup>(2)</sup> R. BLANCHARD, Contributions à l'étude des Diptères parasites. (*Ann. Soc. entom. France*, 1893, *Bull.*, pp. CXX-CXXXII.)

<sup>(3)</sup> Fourth Report Wellcome Res. Labor. Khartoum, vol. B. 1911, p. 127. — Comme l'a fait remarquer GEDOELST, la larve d'*Œstrus variolosus* n'a jamais été décrite. Nous ne la connaissons que par la figure qu'en a publiée KING (loc. cit.).

<sup>(4)</sup> Denkschr. math. naturw. Cl. K. Akad. Wien, LXIV, 1896, p. 260.

connus, tels qu'ils sont actuellement caractérisés. Comme il est à prévoir que le nombre d'*Æstrinae cavicolae* augmentera considérablement à mesure que l'Afrique centrale sera mieux explorée au point de vue entomologique, nous avons préféré instituer une coupe générique nouvelle, plutôt que de modifier la diagnose des genres admis de nos jours. Nous sommes heureux de pouvoir dédier ce genre à M. le Prof<sup>r</sup> GEDOELST, de l'École de médecine vétérinaire de Bruxelles, en témoignage de gratitude pour la bienveillance qu'il n'a cessé de nous montrer au cours de nos études sur les *Æstrides*.

### **Gedoelstia** nov. gen.

*Imago*. — Mouche de taille moyenne, à pattes grêles, à tête très grosse, renflée, à thorax bien développé; tégument de couleur foncée, presque dénudé, à pilosité plus longue à la face ventrale et à l'extrémité postérieure de l'abdomen, couvert d'une pruinosité à reflets miroitants dorés et argentés.

Tête aussi large que le thorax, demi-sphérique. Yeux plus grands chez le ♂ que chez la ♀, séparés largement sur le front dans les deux sexes, mais plus largement chez la ♀. Vertex fortement renflé au-dessus des yeux, portant à droite et à gauche des ocelles un pli élevé longitudinal; vertex distinctement prolongé vers le bas le long du bord externe des yeux, et ce aussi bien chez le ♂ que chez la ♀. Front fortement renflé, un peu plus proéminent que la face, le passage de l'un à l'autre se faisant assez brusquement au niveau des antennes. Dépressions cupuliformes de la face renfermant les antennes, courtes, en ovale irrégulier élargi vers le bas et l'extérieur, bien délimitées, profondes et cachant les antennes presque complètement lorsqu'on voit la tête de profil; la séparation des deux cupules antennaires est très complète par suite de l'existence sur la ligne médiane entre les antennes d'un rebord aplati, ayant à peu près la moitié de la largeur d'une des cupules et qui descend sans interruption du ptilidium jusqu'à l'ouverture buccale.

Par ce caractère, notre mouche se rapproche de ce qui s'observe chez *Cephalomyia*. Chez *Æstrus* et *Rhinæstrus*, par contre, le

rebord médian qui sépare les antennes n'est bien délimité qu'à sa partie supérieure et inférieure; vers le milieu de sa longueur, il est rudimentaire et enfoncé, de sorte que les cupules antennaires y sont mal délimitées et plus ou moins confluentes. Rudiment de la trompe conique, très court, ne dépassant pas les palpes vers le bas et en arrière. La tête pour le reste comme chez *Æstrus*.

Thorax et pattes comme chez *Æstrus*; les pattes sont un peu plus robustes; la face dorsale du thorax et surtout l'écusson sont un peu plus convexes.

La forme générale de l'abdomen est celle des *Æstrus* et *Rhinæstrus*, avec le même revêtement de pruinosité à reflets miroitants dorés et argentés. La pilosité est courte et éparse à la face dorsale des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments; elle est plus longue et plus abondante à la face dorsale du 1<sup>er</sup> segment. La face ventrale et l'extrémité de l'abdomen portent aussi quelques poils longs, mais ceux-ci sont

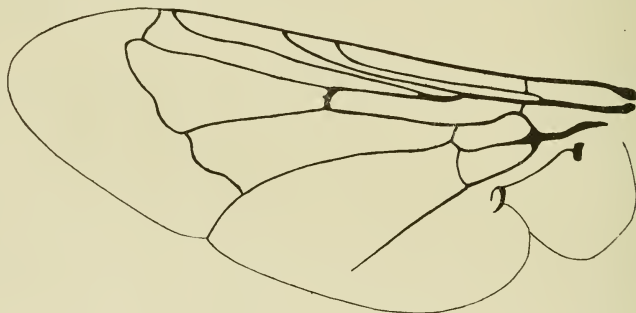


FIG. 1. — Nervation de l'aile de *Gedoelstia cristata*. Grossie 10 fois.

moins nombreux que chez *Æstrus*. Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments dorsaux portent chacun sur la ligne médiane une paire de crêtes denticulées, longitudinales et légèrement divergentes vers l'arrière, à dents de scie aiguës et dirigées vers l'arrière (du moins chez l'unique espèce que nous connaissons).

La sculpture de la tête, du thorax et de l'abdomen est beaucoup moins grossière et moins développée que chez *Æstrus* et *Rhinæstrus*, du moins chez l'espèce qui nous est connue.

La nervation alaire est quelque peu intermédiaire entre celle

d'*Æstrus* et celle de *Cephalomyia* : nervure costale portant dans sa moitié basilaire une série de courtes épines noires; troisième nervure longitudinale recourbée presque à angle aigu avant l'extrémité de la première cellule marginale postérieure, en une courte nervure transverse qui s'arrête sur la nervure costale très près de l'extrémité de la deuxième nervure longitudinale; la troisième cellule sous-marginale se termine par suite sur le bord antérieur de l'aile bien avant l'extrémité distale de la première cellule marginale postérieure; cette dernière n'est pas pédicellée au bout. Les extrémités de la troisième et de la quatrième nervure longitudinale sont placées à peu près à la même distance de la base de l'aile. Nervure transverse antérieure nettement épaissie (fig. 1).

*Larve au 3<sup>e</sup> stade.* — Contour du corps ovalaire, rétréci vers le segment céphalique. Corps fortement convexe à la face dorsale,

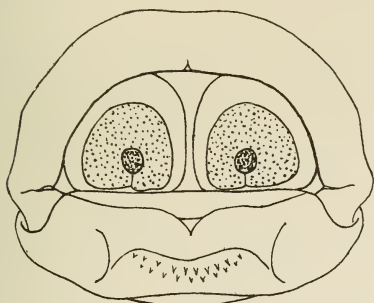


FIG. 2. — Segment anal de larve de *Gedoelstia cristata* au 3<sup>e</sup> stade. Grossi 10 fois.



FIG. 3. — Plaque stigmatique postérieure d'une larve de *Gedoelstia cristata* au 2<sup>e</sup> stade. Grossie env. 100 fois.

sensiblement plane à la face ventrale, à coupe transversale à peu près semi-circulaire. Face dorsale dépourvue de spinulation. Face ventrale à spinulation bien développée, qui s'étend même sur le segment céphalique sous la base des renflements antennaires (à droite et à gauche de l'atrium buccal) et sur le bourrelet labial inférieur. Épines conformées comme chez *Æstrus* et *Rhinæstrus*. Bourrelets antennaires portant chacun deux points ocellaires. Champs intermédiaires toujours visibles à la face dorsale, au moins

entre les segments médians. Sept derniers segments, portant à la face ventrale, de chaque côté de la ligne médiane, un tubercule en forme de petit mamelon. Bourrelet médian postanal dépourvu de renflements coniques pointus. Plaques stigmatiques postérieures arrondies pentagonales, enfermant complètement le faux stigmaté; leur bord rectiligne, portant l'échancrure qui correspond au faux stigmaté, est dirigé vers la face ventrale; ces échancrures s'ouvrent donc vers le bas et non en face l'une de l'autre (fig. 2). Tous les autres caractères comme chez *Estrus* et *Rhinastus*.

Les larves au second stade ne diffèrent des précédentes que par la forme des plaques stigmatiques postérieures, qui sont en fer à cheval comme chez les larves au 3<sup>e</sup> stade de *Rhinastus*, les encoches profondes qui renferment le faux stigmaté ayant leur col dirigé vers la face ventrale (fig. 3).

### **Gedaelstia cristata** n. sp. ♀ ♂.

*Imago*. — ♀ ♂. D'un brun foncé; la tête couverte en grande partie de pruinosité argentée; thorax à nombreuses taches miroitantes dorées; l'abdomen est couvert de taches chatoyantes d'un noir velouté et blanc argenté; à la base des crêtes dorsales, on trouve en outre des reflets miroitants dorés.

♀. Yeux petits, occupant chacun à peu près le tiers de la largeur de la tête vue de face, à bords supéro-internes convergeant légèrement du vertex vers le ptilidium, à bords inféro-internes divergeant très fortement vers les tempes; la direction du bord supéro-interne et celle du bord inféro-interne forment entre elles un angle d'à peu près 90°, qui est largement arrondi au niveau de la fente du ptilidium. Vertex portant derrière les ocelles une dépression elliptique plane, légèrement déclive vers la nuque, couverte d'un duvet velouté noir; de part et d'autre des ocelles, le vertex est d'un brun pâle et y porte dans le tiers rapproché de l'ocelle latéral un fort pli en zigzag longitudinal, puis tout près du bord supéro-interne de l'œil un deuxième pli très faible; la crête de ces plis présente des reflets argentés. Front muni en son milieu d'une aire longitudinale limitée par un rebord élevé à droite et à gauche, et qui occupe à peu près le tiers de la largeur de la bande frontale au niveau du ptilidium; elle se rétrécit vers le haut jusque vers son tiers supérieur, puis s'élargit de nouveau pour atteindre au vertex à peu près la même largeur qu'au-dessus du ptilidium; cette aire longitudinale se termine sur le vertex par une profonde échancrure triangulaire, à l'intérieur

de laquelle est placé l'ocelle impair; elle est plane au-dessus du ptilidium, très faiblement enfoncée en gouttière vers son tiers postérieur, d'un brun foncé presque noir sans taches miroitantes et couverte de nombreuses fines stries confluentes longitudinales. Ptilidium, rebord médian séparant les antennes, pourtour relevé des cupules antennaires et bande médiane de la face descendant des antennes jusque autour des pièces buccales d'un blanc jaunâtre sale sans reflets argentés. Le reste du front, les joues et les tempes (en dessous et en arrière des yeux) d'un brun foncé; le reste de la face d'un blanc sale; mais sur toutes ces parties la coloration du tégument est à peu près complètement cachée par un revêtement de pruinosité blanc argenté. Autour des yeux on trouve une série de grosses taches, irrégulièrement délimitées, où la pruinosité argentée est moins développée et laisse percer la couleur foncière brune; ces taches sont au nombre de six au bord interne (sur le front et les joues), au nombre de quatre au bord externe (sur les tempes; ces dernières les mieux visibles). Nuque d'un brun foncé, couverte de pruinosité miroitante dorée, sauf derrière le vertex où se trouve une large tache veloutée noire en connexion avec la tache noire du vertex. Antennes à deux articles de base d'un brun jaunâtre; le dernier article d'un brun très foncé, presque noir, à soie dorsale noire dans la majeure partie du renflement basal, d'un blanc sale dans sa portion terminale.

Thorax à tégument d'un brun foncé presque noir, cette coloration foncière à peu près complètement cachée par un revêtement dense de pruinosité à reflets chatoyants dorés; la couleur du tégument n'apparaît que sous forme de taches luisantes dorsales, lisses et noires, disposées comme suit : 1° une paire de minces bandes médianes antérieures, partant du bord antérieur où elles sont très rapprochées, rétrécies et fortement divergentes vers l'arrière où elles se terminent en pointe mousse bien avant la suture transverse dorsale; 2° à peu près à égale distance du bord latéral du thorax et des deux bandes médianes divergentes, à droite et à gauche, une petite tache triangulaire à pointe dirigée vers la tête, un peu avant la suture transverse; 3° deux petites taches carrées en arrière de la suture dorsale, dans le prolongement des deux bandes médianes antérieures. Le thorax proprement dit ne porte à sa face dorsale qu'un très petit nombre de papules, peu élevées et localisées dans sa moitié postérieure. On n'y observe pas d'autre sculpture. Par contre, l'écusson est irrégulièrement plissé-rugueux et porte d'assez nombreuses papules noires disposées en deux groupes, de part et d'autre de la ligne médiane. Sur les côtés, la face dorsale antérieure du thorax se prolonge en un petit tubercule proéminent, arrondi, placé devant la base de l'aile. Face ventrale du thorax à pruinosité dorée et couverte, en outre, de nombreux poils soyeux d'un brun doré.

Abdomen d'un brun noir très foncé, la coloration du tégument à peu près complètement cachée par la pruinosité. Face dorsale : premier segment entièrement revêtu d'une pruinosité épaisse d'un blanc argenté; segments 2

et 3 sur les côtés à reflets chatoyants noir velouté et blanc d'argent; sur la ligne médiane se trouvent de nombreuses taches miroitantes dorées autour de la base des crêtes; segments 4 et 5 entièrement blanc d'argent, sauf au milieu du bord antérieur du 4<sup>e</sup>, où la base des crêtes est dorée. Dents des crêtes noires, terminées en un poil noir très court. En fait de sculpture, on ne trouve à la face dorsale de l'abdomen, en dehors des crêtes décrites dans la diagnose générique, que quelques papules noires minuscules au bord postérieur des segments 2 et 3. — Face ventrale dépourvue de sculpture, couverte d'une pruinosité d'un gris cendré uniforme, interrompue sur les côtés par des taches irrégulières d'un noir velouté.

Pattes d'un brun noir dans leur ensemble, à taches d'un roux clair à la face inférieure des hanches et des trochanters, à l'extrémité distale et le long du bord inférieur des fémurs, sur la face externe et interne des tibias; tarsi d'un blanc jaunâtre sale, à mince anneau d'un brun noirâtre à l'extrémité des 4 premiers articles (tarsi annelés); crochets des tarsi d'un jaune sale à la base, d'un brun foncé à l'extrémité. Fémurs nettement renflés, ceux des pattes postérieures à épaissement basal distinct à la face supérieure. Pilosité des pattes assez longue, d'un roux doré.

Ailes enfumées, d'un brun jaunâtre depuis la base jusqu'aux nervures transverses postérieure et apicale; au delà, le bord terminal est hyalin. Nervures d'un brun roux pâle, à épaisissements noirs sur la base des nervures longitudinales et sur la nervure transverse antérieure. Cuillerons blancs. Balanciers d'un blanc jaunâtre sale.

Longueur : 15 millimètres (mesure prise sur une mouche fraîchement tuée).

♂. Ne diffère de la ♀ que par les yeux qui sont plus grands, occupant chacun à peu près les  $\frac{3}{8}$  de la largeur de la tête vue de face, et à bords supéro-internes divergeant du vertex vers les joues.

La sculpture et la coloration comme chez la ♀.

Longueur : 15 millimètres.

PROVENANCE. — Les trois mouches (2 ♀ et 1 ♂) que nous avons eues en main ont été obtenues de larves trouvées par l'un de nous dans les sinus frontaux (cavités osseuses en dessous des cornes) de plusieurs *Bubalis Lichtensteini* tués vers 25° longitude E. et 9° latitude S., dans le sud-ouest du Katanga (entre la Lubudi et la Lubilash); quelques larves s'enfoncèrent dans la terre le 20 novembre 1911 et donnèrent trois mouches le 30 décembre de la même année.

Le type de cette espèce fait partie des collections du Musée du Congo à Tervueren.



*Pupes.* — Les trois dépouilles de pupes qui nous ont donné des mouches sont à peu près de la même taille : elles mesurent 19 millimètres de long et 8 à 9 millimètres de plus grande largeur. Pour le surplus, elles ne diffèrent pas de ce qui s'observe chez les autres espèces d'*Æstrus* et *Rhinastrus*, et la sortie de l'imago se fait de la façon habituelle.

*Larves au 3<sup>e</sup> stade* (fig. 4). — Les plus grandes larves adultes que nous avons eues sous les yeux mesuraient 20 millimètres de long sur 8 millimètres de plus grande largeur. Leur contour est ovale, à extrémité antérieure rétrécie. Le segment céphalique avait, chez la larve la plus grosse, 3 millimètres de largeur : les segments suivants vont en s'élargissant progressivement jusqu'au niveau des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> anneaux, qui sont à peu près de même largeur ; plus en arrière ils se rétrécissent de nouveau jusqu'au 12<sup>e</sup>, qui a encore le double de la largeur du segment céphalique. La face dorsale est fortement convexe vers le haut ; la face ventrale est sensiblement plane ou très légèrement convexe vers le bas. Les larves, même les plus âgées, sont d'une couleur blanc sale uniforme.

A la face dorsale, on observe des champs intermédiaires au nombre de six, entre les anneaux 4 et 11, mais le premier et le dernier sont très peu accusés et doivent être recherchés avec soin ; à la face ventrale, les champs intermédiaires ne sont pas nettement limités : il en existe des indications difficilement visibles entre les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, et les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> anneaux. A partir du 5<sup>e</sup> segment jusqu'au 12<sup>e</sup>, chaque anneau porte à sa face ventrale deux petits tubercules

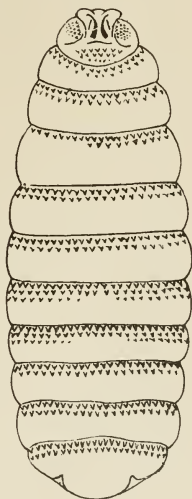


FIG. 4. — Larve de *Gedoelstia cristata* au 3<sup>e</sup> stade vue à la face ventrale. Grossie 4 fois (1).

---

(1) Par suite d'une erreur du dessinateur, la deuxième rangée d'épines du 5<sup>e</sup> segment n'a pas été indiquée sur toute son étendue. Elle s'étend en réalité sur toute la largeur du segment.

situés symétriquement de chaque côté de la ligne médiane. Un sillon semi-circulaire, à concavité antérieure, limite en arrière ces proéminences du tégument qui affectent l'aspect de mamelons à base ovalaire légèrement allongée de dedans en dehors.

Spinulation. — La face dorsale est complètement inerte; les épines manquent aussi sur le segment céphalique en arrière des bourrelets antennaires. A la face ventrale, la spinulation est dans son ensemble peu accusée et, même sur les segments où elle est le mieux développée, elle n'occupe jamais plus du tiers antérieur de l'anneau. Les épines sont toujours petites, espacées, placées en rangées lâches et irrégulières. A ce point de vue, nos larves s'écartent profondément de ce qui existe chez *Estrus Macdonaldi* GED. et *Estrus aureo-argentatus* RODH. et BEQ. Les épines sont à base incolore et à pointe noire; cette dernière est dirigée vers l'arrière, les épines étant toutes fortement couchées; celles de la rangée antérieure sont les mieux développées et couvrent partiellement celles des rangées suivantes.

A la face ventrale, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> anneaux portent une double rangée d'épines au bord antérieur; sur les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> anneaux, on peut en distinguer jusqu'à trois rangées, mais la postérieure n'est jamais bien complète. Le dernier anneau ventral porte en outre une armature épineuse sur la face supérieure du bourrelet médian post anal. Sur le segment céphalique, la spinulation est bien développée à la face ventrale: on y trouve à droite et à gauche de l'atrium buccal, en dessous des bourrelets antennaires, un groupe de petites épines assez nombreuses, sur 4 et même 5 rangées; en outre, le bourrelet labial inférieur limitant en dessous l'atrium buccal est garni de 2 ou 3 rangées d'épines.

Les plaques stigmatiques postérieures ont la même structure et la même forme générale que chez les *Estrus* s. str. (p. ex. *Estrus aureo-argentatus*), mais elles ont subi une rotation sur elles-mêmes de 80° par rapport à celles de ce dernier genre. Il s'ensuit que leur bord rectiligne vient se placer parallèlement au bourrelet médian préanal. Les pseudo-stigmates sont plus rapprochés du bord inférieur et sont reliés par une fine ligne déprimée (dernier vestige de la structure de l'encoche qui existe dans la

plaque stigmatique au 2<sup>e</sup> stade) à une légère échancrure du bord rectiligne (fig. 2).

*Larves au 2<sup>e</sup> stade.* — Parmi les douze larves que nous avons reconnues comme appartenant à ce stade, la plus grande mesure 12 millimètres de long sur 3<sup>mm</sup>5 de plus grande largeur; la plus petite, 4<sup>mm</sup>5 de long sur 1<sup>mm</sup>25 de large. Leur forme générale est plus vermiculaire qu'au 3<sup>e</sup> stade et leur tégument a une couleur blanc sale uniforme. La spinulation ventrale de ces larves ne diffère pas essentiellement de celle que nous venons de décrire pour les larves au 3<sup>e</sup> stade; elle se voit surtout bien chez les plus grandes; sur le segment céphalique, on trouve déjà, mais à l'état rudimentaire, les trois groupes d'épines décrites plus haut. Les plaques stigmatiques postérieures sont petites et très espacées; leur forme s'écarte beaucoup de celles de la larve au 3<sup>e</sup> stade; elles sont en fer à cheval, à concavité dirigée vers la face ventrale et renfermant dans une encoche profonde le pseudo-stigmate. Comme on le voit par la figure 3, la plaque stigmatique du 2<sup>e</sup> stade de notre espèce rappelle absolument la disposition qui s'observe au 3<sup>e</sup> stade chez les *Rhinastrus*.

Parmi les larves d'Estres cavicoles signalées jusqu'ici, il y en a deux qui se rapprochent beaucoup de l'espèce que nous venons de décrire. C'est d'abord la larve n° 2 de *Bubalis Cokei* GÜNTH. de BRAUER (Denkschr. Math. naturw. Cl. K. Akad. Wiss., Wien, LXIV, 1896, p. 260). Grâce à l'obligeance de M. le Prof GEDOELST, nous avons pu comparer cette larve de BRAUER avec la nôtre.

Les différences que nous avons pu relever entre ces deux parasites sont tellement minimes que nous les considérons comme appartenant à la même espèce.

La même remarque s'applique à la larve n° 2 de *Connochaetes albojubatus* de SJÖSTEDT (Wiss. Ergebn. Schwed. zool. Exp. Kilimandjaro, 1905-1906, Bd II, Abth. 10. 2, 1910, p. 20), qui ne diffère, d'après l'auteur, de la larve n° 2 de BRAUER que par des détails infimes de la spinulation ventrale.

II. — *Æstrus aureo-argentatus* RODH. et BEQ.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, nous avons pu obtenir d'éclosion le ♂ encore inédit de cette espèce décrite par nous. Il concorde absolument, pour tout ce qui concerne sculpture, coloration et nervation alaire, avec la description de la ♀ (Revue zool. afric., I, fasc. 3, 1912, p. 381) ; il ne diffère que par la structure de la tête, où les yeux sont beaucoup plus développés, le vertex n'occupant plus que le cinquième de la largeur de la tête vue de face, alors que chez la ♀ le vertex en occupe environ la moitié. Le bord supéro-interne de l'œil diverge par suite fortement du vertex vers les joues.

III. — APERÇU DES GENRES D'*Æstrina cavicola*  
VOISINS D'*Æstrus* L.

Dans sa remarquable « Monographie der Cestriden » (Wien, 1863) et dans de nombreuses publications ultérieures, BRAUER a traité la systématique et la biologie du groupe des Cestrides de main de maître, et ses travaux doivent encore actuellement servir de base à toute étude sérieuse de ces insectes. Il n'est donc que naturel que nous rattachions à la classification de BRAUER le genre nouveau que nous proposons dans ce travail.

Grâce à nos propres récoltes en Afrique et aussi à l'obligeance de M. le Prof<sup>r</sup> GEDOELST, nous avons pu comparer bon nombre d'espèces d'*Æstrinae cavicolae*. Nous sommes ainsi en mesure de donner un aperçu synoptique des genres d'*Æstrinae cavicolae* qui ont la première cellule marginale postérieure complètement fermée, la nervure transverse apicale dépourvue d'appendice, le front renflé et proéminent, les pattes courtes. [Cfr. BRAUER, Nachträge zur Monographie der Cestriden, II; Zur Charakteristik und Verwandtschaft der Cestriden-Gruppen im Larven- und vollkommenen Zustande. (*Wien. entom. Zeit.*, VI, 1887, pp. 4-16.)]

1. Imago. — Nervure transverse apicale placée à peu près verticalement sur le diamètre longitudinal de l'aile; les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> nervures longitudinales à peu près de même longueur, se terminant avant le dernier quart de l'aile; première cellule marginale à peine pédonculée; nervure transverse posté-

rieure se terminant presque en deçà du milieu de la première cellule marginale postérieure. Antennes séparées sur la face par un large rebord aplati.

Larves au 3<sup>e</sup> stade. — Anneaux pourvus à la face dorsale et ventrale de gros tubercules mous, coniques, terminés en pointe. Bourrelets antennaires portant chacun un point ocellaire chitineux. Plaques stigmatiques postérieures en forme de croissant, à face concave dirigée vers le bord inférieure interne, n'enfermant pas complètement le faux stigmate. . . . .  
. . . . . *Cephalomyia* LATR.

Imago. — Nervure transverse apicale jamais placée à peu près verticalement sur le diamètre longitudinal de l'aile; nervure transverse postérieure se terminant toujours au delà du milieu de la première cellule marginale postérieure.

Larves au 3<sup>e</sup> stade. — Anneaux sans gros tubercules pointus, mais pourvus de petites épines à la face ventrale. Bourrelets antennaires portant chacun deux points ocellaires distincts. Plaques stigmatiques postérieures de forme variable . . . . . 2.

2. Imago. — Rudiment de la trompe allongé, se prolongeant en arrière et vers le bas entre les palpes, divisé à l'extrémité en trois bourrelets longitudinaux représentant les labelles et la lèvre rudimentaires. Corps couvert de grosses papules. Abdomen à peu près dépourvu de pilosité. Aile comme chez *Æstrus*.

Larves au 3<sup>e</sup> stade. — Spinulation à la face dorsale toujours présente. Contour de la larve elliptique. Bourrelet médian postanal pourvu de deux renflements coniques pointus. Plaques stigmatiques postérieures en forme de croissant, portant à la face interne une encoche profonde et largement ouverte qui renferme le pseudo-stigmate . . . . . *Rhinostrus* BRAUER.

Imago. — Rudiment de la trompe conique, ne dépassant pas les palpes vers le bas et en arrière, sans trace de labelles à l'extrémité. Face ventrale et extrémité postérieure de l'abdomen à pilosité longue et fine.

Larves au 3<sup>e</sup> stade. — Spinulation faisant ordinairement défaut à la face dorsale (1). Plaques stigmatiques postérieures arrondies pentagonales, le faux stigmate complètement enfermé dans la plaque stigmatique. Contour des larves ovale . . . . . 3.

3. Imago. — Troisième nervure longitudinale recourbée presque à angle aigu avant l'extrémité de la première cellule marginale postérieure, en une courte nervure transverse qui se termine sur la nervure costale très près de l'extrémité de la deuxième nervure longitudinale; la troisième cellule sous-

---

(1) Elle existe chez certaines espèces à la face dorsale de l'anneau céphalique et chez une seule (*Æstrus aureo-argentatus* Nob.) à l'état rudimentaire (écailles épineuses) sur la plupart des segments dorsaux.

marginale se termine, par suite, sur le bord antérieur de l'aile, bien avant l'extrémité distale de la première cellule marginale postérieure. Antennes complètement séparées à la base par un rebord continu, large et aplati. Dos de l'abdomen portant des crêtes serrulées longitudinales (chez l'unique espèce dont l'imago est connue).

Larves au 3<sup>e</sup> stade. — Bourrelet médian postanal dépourvu de renflements coniques pointus. Plaques stigmatiques postérieures à bord rectiligne portant l'échancrure qui mène au faux stigmate, dirigé vers la face ventrale.  
..... *Gedoelstia* NOB.

Imago. — Troisième nervure longitudinale très légèrement recourbée vers le haut à l'extrémité, se terminant beaucoup au delà de la deuxième nervure longitudinale; la troisième cellule sous-marginale se termine sur le bord antérieur de l'aile au delà de l'extrémité distale de la première cellule marginale postérieure. Séparation des antennes sur la face incomplète: le rebord médian n'est bien délimité qu'à sa partie supérieure et inférieure; vers le milieu de sa longueur il est rudimentaire et enfoncé, de sorte que les cupules antennaires sont plus ou moins confluentes. Dos de l'abdomen dépourvu de crêtes serrulées.

Larves au 3<sup>e</sup> stade. — Bourrelet médian postanal pourvu de deux renflements coniques pointus. Plaques stigmatiques postérieures à bords rectilignes portant l'échancrure menant au faux stigmate, dirigés vers la ligne médiane du 12<sup>e</sup> segment et par suite opposés l'un à l'autre. . . *Æstrus* L.

## 1. — **Cephalomyia** LATR.

Ce genre comprend une seule espèce: *C. maculata* WIED., Aussereurop. Zweiflügl. Insect., II, 1830, p. 256 (larve et imago). (BRAUER, Monogr. der Cæstrid., 1863, p. 163). — Les larves vivent dans les fosses nasales de *Camelus dromedarius* L et *C. bactrianus* L.; d'après BRAUER, aussi chez *Bos bubalus*. — Afrique, Europe (?).

## 2. — **Rhinœstrus** BRAUER.

1. *R. purpureus* BRAUER (larve et imago), Verh. z. b. Ges. Wien, VIII, 1858, p. 457 (BRAUER. Monogr. d. Cæstr., 1863, p. 158). — Larves dans les fosses nasales d'*Equus caballus* (1). — Europe, Afrique (?).

---

(1) Accidentellement chez l'homme d'après PORTSCHINSKY.

2. *R. hippopotami* GRÜNBERG (larve), Sitz. Ber. Ges. naturf. Freunde Berlin, 1904, p. 35. — (Imago) GEDOELST et SURCOUF, Bull. Soc. Path. exot. Paris, II, 1909, p. 615. — Larves dans les fosses nasales d'*Hippopotamus amphibius* L. — Afrique.

3. *R. Nivarleti* RODH. et BEQ. (larve et imago), Rev. zool. afric., Bruxelles, I, fasc. 3, 1912, p. 370. — Larves dans les sinus des os du crâne de *Potamochoerus porcus* L. [*chæropotamus*, l. c. : lapsus calami]. — Afrique.

4. Larve de Sanglier de BLANCHARD (Congo), Ann. Soc. éntom. France, LXV, 1896, p. 668. — Afrique.

### 3. -- **Gedoelstia** NOB.

1. *G. cristata* NOB. (larve et imago). — Larves dans les sinus frontaux de *Bubalis Lichtensteini* PET. — Afrique.

2. Larve n° 2 de *Bubalis Cokei* GÜNTH. de BRAUER, Denkschr. math. naturw. Cl. K. Akad. Wiss. Wien, LXIV, 1896, p. 260. — Afrique.

3. Larve n° 3 d'Antilope (*sp.?*) de BRAUER, Denkschr. math. naturw. Cl. K. Akad. Wiss. Wien, LXIV, 1896, p. 261. — Afrique.

4. Larve n° 2 de *Connochaetes albojubatus* THOS. de SJÖSTEDT, Wiss. Ergebn. Schwed. Zool. Exped. Kilimandjaro (1905-06), Bd II, Abth. 10. 2, 1910, p. 20. — Afrique.

### 4. — **Æstrus** L.

a) S.-g. *Æstrus* s. str.

1. *Æ. ovis* LINNÉ (larve et imago), Fauna Suecica, ed. 2, 1761, n° 1734. (BRAUER, Monogr. d. Æstr., 1863, p. 151). — Larves dans les cavités nasales et du crâne des Moutons et des Chèvres (1). — Europe, Afrique, Amérique du Nord.

---

(1) Accidentellement chez l'homme (p. ex. en Algérie, d'après EDM. et ET. SERGENT, La « Thim'ni », myiase humaine d'Algérie causée par « *Æstrus ovis* L. ». — Ann. Institut Pasteur Paris, XXI, 1907, pp. 392-399).

2. Larve n° 1 des cavités nasales de *Connochaetes albojubatus* THOS. de SJÖSTEDT, Wiss. Ergebn. Schwed. Zool. Exped. Kili-mandjaro (1905-06), Bd II, Abth. 10. 2, 1910, p. 20. — Afrique.

Nous rattachons également à ce genre, mais avec quelques doutes, les deux larves suivantes, 3 et 4.

3. Larve de KIRK, des sinus frontaux de *Bubalis Lichtensteini* PET. — RAPH. BLANCHARD, Ann. Soc. entom. France, 1893. Bull. p. CXXXII, fig. 5. — Afrique.

4. Larve n° 1 de *Bubalis Cokei* GÜNTH., de BRAUER, Denkschr. math. naturw. Cl. K. Akad. Wiss. Wien, LXIV, 1896, p. 260. — Afrique.

b) S.-g. *Æstroides* GEDOELST.

5. *Æ. Macdonaldi* GEDOELST (larve), Rev. zool. afric., Bruxelles, I, fasc. 3, 1912, p. 430. — Larves dans les cavités nasales de *Bubalis Lichtensteini* PET. — Afrique.

6. *Æ. aureo-argentatus* RODH. et BEQ. (larve et imago), Rev. zool. afric., Bruxelles, I, fasc. 3, 1912, p. 381. — Larves dans les sinus des os du crâne de *Hippotragus equinus* DESM. — Afrique.

c) *Incertae sedis* (larve non décrite).

7. *Æ. variolosus* LOEW (imago), Wiener entom. Monats., I, 1863, p. 15. (BRAUER, Monogr. d. *Æstr.*, 1863, p. 156.) — La larve vivrait dans les sinus des os du crâne d'un *Bubalis*. — Afrique.

Les autres larves d'*Æstrus* citées par BRAUER n'ont jamais été décrites. Quant à l'*Æstrus Clarkii* SHUCKARD (imago), Trans. Linn. Soc., XIX, 1843, 2, p. 91 (BRAUER, Monogr. d. *Æstr.*, 1863, p. 159), il est probable qu'il n'appartient pas au groupe des *Æstrinae cavicolae*.

---